



# Indemnités congés payés et accident travail

Par **LHOMME ARTOIS**, le **14/01/2017** à **12:31**

Bonjour

J'aimerais savoir si je dois donner mes indemnités journalière secu a ma caisse de congés payés afin d'être payé????

En effet ayant été en accident de travail en 2016 mon brut déclaré par mon employeur est faible ce qui est normal et à ce jour je touche beaucoup moins en congés et pourtant il me semble que en congés nous ne perdons pas d'argent????

Par **P.M.**, le **14/01/2017** à **12:59**

Bonjour,

Il faudrait effectivement prévenir la caisse de congés payés des dates d'arrêt pour accident du travail et leur demander ce que vous devez faire mais à ma connaissance, l'employeur aurait dû lui-même leur transmettre une attestation...